

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux de mise en sécurité du clocher de l'église Saint Martin ont fait l'objet d'un appel d'offres. Il a été retenu les entreprises suivantes : COMBIER de LA MOTTE FANJAS ; TRAVERSIER de SAINT PERAY; THOMAS VITRAUX de VALENCE, MARGIRIER d'EROME pour un montant total de travaux de 298 434,56 euros hors taxes. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire, à signer les marchés de travaux correspondant.

SDED - DISSIMULATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ROUTE DES COMBES

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour le raccordement au réseau d'une exploitation agricole au quartier Les Condamines. La participation communale sera de 3 893,35 euros.

AVENANT N° 4 AU CONTRAT DE BAIL DE BOUYGUES TELECOM

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature de l'avenant n° 4 au contrat de bail conclu avec Bouygues Télécom relatif à la redevance annuelle qui sera portée à 2 500 euros concernant la location d'un terrain communal.

AVENANT DE TRANSFERT

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la société BOUYGUES TELECOM, titulaire du bail de location du terrain Les Richardins a cédé son pylône à sa filiale « France pylônes services ». Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le transfert du contrat et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5 au contrat.

pour extrait
en Mairie, le 22 octobre 2012
le Maire,